Frédéric Santos,
Associé,
Aca Nexia

Séverine Renou-Gillot,
Responsable juridique,
Aca Nexia

IBS : RÉUSSIR L'IMPLANTATION DE SON ENTREPRISE EN FRANCE

L'IBS, qu'est-ce que c'est ?

_ Frédéric Santos : L'équipe International Business Services d'Aca Nexia accompagne les entreprises étrangères, de toute taille, qui souhaitent s'implanter en France, en leur procurant des services comptables, fiscaux et financiers.

_ Séverine Renou-Gillot : Outre ces services, Aca Nexia effectue pour ces entreprises une étude préalable quant à la nature de leur implantation en définissant notamment le type de structure juridique à créer. Après quoi, nous accompagnons les clients dans cette création et dans le suivi de l'entité en droit des affaires. Nous pouvons également les assister pour les questions de droit social - gestion sociale des salariés, paie - et de droit des affaires. C'est à la carte, à la demande du client.

A qui ce service s'adresse-t-il ?

_ F. S. : L'IBS s'adresse à tout interlocuteur étranger, non français, souhaitant réaliser tout ou partie de son activité en France, que ce soit une personne physique qui veut investir en France, une société qui possède une structure juridique à l'international et qui souhaite se développer en France. La majorité de nos clients sont de moyens/grands groupes internationaux qui souhaitent que nous nous occupions de la partie réglementaire en France de leur filiale tout en ayant un besoin de gestion et de remontée d'informations.

Quelles sont les modalités de mise en œuvre ?

_ F. S. : Première étape importante, la prise de contact permet d'identifier les besoins de nos clients, en termes de communication, de planning, de remontée de l'information et d'identification des interlocuteurs clés au sein de leur organisation. Puis nous passons dans un second temps à la phase de mise en œuvre de l'assistance, du système d'information, et des process de production et de transmission de l'information.

__ S. R.-G. : Les missions sont réparties selon les compétences. D'autres départements d'Aca Nexia peuvent intervenir auprès de l'équipe IBS.

Quels sont les bénéfices pour les clients ?

__ S. R.-G. : Le client est accueilli par un interlocuteur unique, il bénéficie d'une équipe dédiée qui maîtrise évidemment la langue anglaise, et il a accès à une palette de services conséquente. L'avantage, c'est le niveau de services.

> **" Aca Nexia accompagne ses clients dans une vingtaine de pays et travaille régulièrement avec les membres du réseau Nexia International, présents dans 125 pays. "**
> **_Séverine Renou-Gillot**

> **"Nous ne sommes pas un cabinet spécialisé, nous nous formons pour fournir une prestation adéquate à chaque client."**
> **_Frédéric Santos**

__ F. S. : Je soulignerai la compétence, la réactivité/flexibilité et la dimension humaine. Au-delà des reportings, la valeur ajoutée se trouve plus, à mon sens, dans le relationnel, le développement des missions. Nous sommes quotidiennement à l'écoute de nos clients et de leurs besoins afin de les conseiller, c'est extrêmement important.

Pourquoi choisir Aca Nexia ?

__ S. R.-G. : Un des avantages majeurs du service IBS au sein d'Aca Nexia, c'est l'interaction entre nos équipes et nos partenaires Nexia. Via ce réseau Nexia, un client peut bénéficier de contacts dans le monde entier avec le même niveau d'exigence en termes de qualité.

_ F. S. : Il faut aussi insister sur notre expérience : des clients satisfaits de notre service qui nous suivent depuis maintenant plusieurs années et de grands groupes nous recommandent. Nous proposons une offre sur mesure pour chacun de nos clients, et adaptons notre offre en fonction de leur besoin à un instant T. Notre ambition est d'accompagner TOUT investisseur en termes de business en France.